

RÉFORME DES MARCHÉS DE L'ÉLECTRICITÉ

LE NIET SCANDALEUX DES RÉGULATEURS EUROPÉENS !

Depuis quelques mois, le débat sur la structure des prix de l'électricité fait rage au niveau européen. Est notamment en cause, le lien entre le niveau du prix de marché de gros de l'électricité qui est dépendant du prix du gaz, lequel a fortement augmenté du fait de la guerre menée par la Russie en Ukraine.

Plusieurs pays dont la France et l'Espagne ont dénoncé ce lien. Pour la France, ce lien est d'autant plus absurde que la production d'électricité est décarbonée à 90 %...

Face à cela, la Commission européenne a commandé un rapport à l'ACER, c'est-à-dire à la structure qui regroupe les régulateurs européens.

Et évidemment, le résultat est affligeant.

Tout va très bien, Madame la Marquise !

L'ACER considère, en effet, que le marché européen de l'électricité est « très efficace », même « s'il n'a pas été conçu pour la situation d'urgence dans laquelle se trouve l'UE ». Circulez, il n'y a rien à voir !

Un peu léger comme argument. Mais pouvait-on s'attendre à autre chose ? Demander à ceux qui n'existent que parce qu'il y a un marché de poser un regard critique sur ce marché, c'était avoir l'assurance que rien n'allait bouger !

Il faut plus que jamais faire un bilan de la déréglementation !

Comme FO ne cesse de le demander depuis de nombreuses années, il est impératif de faire un bilan contradictoire de cette déréglementation en associant toutes les parties intéressées, incluant les consommateurs et organisations syndicales de salariés.

Car si gouvernement et Commission européenne ne veulent pas de ce bilan, c'est parce qu'ils en ont peur !

Comment en effet justifier que les TRV soient calculés de telle façon que les fournisseurs alternatifs puissent prendre des parts de marché à EDF et non en fonction du coût du mix électrique national ? C'est cette méthode qui a abouti à ce que la CRE propose une hausse ahurissante des TRV de 44,5 % HT et c'est d'ailleurs pour cela que les syndicats et sept associations de consommateurs ont contesté cette délibération en justice.

Comment justifier cet ARENH qui pénalise EDF et qui a abouti à ce que depuis 2010, les fournisseurs alternatifs n'ont quasiment pas fait d'investissements dans la production. Ce qui est normal parce qu'ils bénéficiaient de cette énergie à prix d'ami sans prendre aucun risque.

Alors, oui, une nouvelle fois, FO dit cela suffit !

Il faut en revenir au Service public de l'électricité et abandonner ce pseudo marché qui est une machine à broyer EDF !

AGIR, NE PAS SUBIR !

www.fnem-fo.org

